

Christine Normandin

Députée de Saint-Jean
Leader parlementaire adjointe



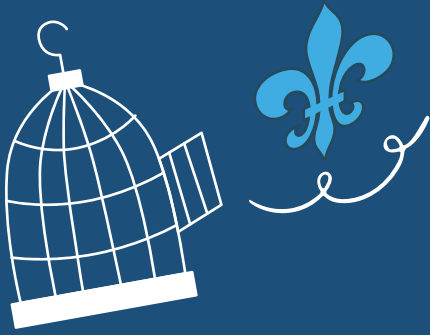
 ChristineNormandinBQ
 ChristineNormandinBQ
 ChristineNorm



Restriction de la clause dérogatoire

**UN QUÉBEC
LIBRE
DE SES CHOIX,
ON N'Y
DÉROGERA PAS.**





La liberté de faire nos propres choix, c'est non négociable.

Depuis le début de l'année, Justin Trudeau a montré à plusieurs reprises son intention de limiter l'accès à la clause dérogatoire. Cette prise de position n'est pas anodine : cette clause est le dernier rempart permettant au Québec de faire ses propres choix, notamment en matière de langue ou de laïcité.

C'est donc une attaque claire contre la volonté des Québécois de protéger leurs valeurs, leur culture, leur identité. Pour s'y opposer, en février dernier, le Bloc Québécois a imposé un débat au Parlement sur l'utilisation de la clause dérogatoire.

L'objectif : faire reconnaître aux partis fédéralistes que la clause dérogatoire a justement pour objectif de protéger la marge de manœuvre du Québec et des provinces et que c'est à eux seuls de décider de l'utilisation de la disposition de dérogation.

Malheureusement, les libéraux et le NPD ont décidé de voter contre notre motion sur le sujet, reniant donc le droit de la nation québécoise à prendre ses propres décisions. Cette position qu'ils ont clairement exprimée n'augure rien de bon pour le Québec, alors que ces deux partis se sont prononcés contre la Loi 21 sur la laïcité et la Loi 96 sur la langue française.

On ne se laissera pas faire.

Nos choix nous appartiennent, ce n'est pas à Ottawa de nous dicter quoi faire.



UNE NATION DOIT S'OCCUPER DE SES PROPRES IMPÔTS



Deux rapports d'impôts, c'est **425 millions de dollars dépensés en double chaque année** et un poids bureaucratique supplémentaire pour les Québécois.

Le Bloc Québécois propose de rapatrier la déclaration de revenus au Québec pour simplifier la vie des citoyens et des entreprises et pour mieux lutter contre les paradis fiscaux. Qu'attendent les Libéraux pour se rallier à la position du Bloc Québécois et à la demande unanime de l'Assemblée nationale ?

Au cours des dernières années, tant les Libéraux que les Conservateurs ont accepté de créer des brèches dans la gestion de l'offre lors de négociations d'ententes de libre-échange avec d'autres pays.

Grâce au projet de loi C-282 du Bloc Québécois, nous pourrions enfin protéger ce modèle d'agriculture sain, équitable et à échelle humaine. Au Québec, notre souveraineté alimentaire n'est pas à vendre !

LA GESTION DE L'OFFRE, ON Y TIENT FERME!



Projet de loi pour notre langue

AU QUÉBEC, C'EST EN FRANÇAIS qu'on grandit!

Le français, notre belle langue commune, a de quoi nous rendre fiers. Ses mille et un accents nous rassemblent et font de nous quelque chose comme un grand peuple. **Célébrons sa richesse, célébrons notre fierté de la parler, de l'écrire, de la chanter, de la vivre au quotidien.**

Au Québec, on travaille, on prospère, on grandit, on vit avec elle et aujourd'hui, c'est à son tour de se laisser parler d'amour !

RAPPEL

Obtenez-vous le **maximum** de vos déductions d'impôt ?



DES ÉPARGNES

Pour tous

Pour les aînés

Pour les familles

Pour les travailleurs

Pour l'accèsion à la propriété

Rendez-vous sur

christinenormandin.quebec/guide-fiscal




**CHRISTINE
Normandin**

Députée de Saint-Jean
à la Chambre des communes

POUR NOUS JOINDRE

100, rue Richelieu, bureau 210
Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6X3

 450 357-9100

 christine.normandin@parl.gc.ca

 www.christinenormandin.quebec